

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Jeudi 13 juin 2013 – Montels**

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

Stéphane CAPRICE, Nicolas DE MUNNIK, Olivier GUILLAUME, Florence GUILLOT, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, André ROUCH, Elodie ROULIER, Philippe SAHUC, Thierry SARDIN, Sophie SEJALON.

Sont venus intervenir : Frédérique NEGRE, directrice du PNR des Grands Causses, Jean-François RAYMOND, chargé de mission au PNR des Grands Causses, Jacques RICARD, vice-président du Conseil scientifique du PNR des Grands Causses, Charles GILLET, SARL Epsil'Hom, économiste

Etaient excusés :

Laurence BARTHE, Robert BEGOUEN, Claude BERDUCOU, Anne CALVET, Alain CHATELET, Jean CLOTTE, Marc DECONCHAT, Bernard DEFAUT, Francis DURANTON, Corinne EYCHENNE, Gérard LARGIER, Laurent LELLI, Jean Paul METAILIE, Gilles POTTIER

Etaient absents :

Catherine JACQUART-MAISSANT, Christian JUBERTHIE, Danièle MAGDA, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique

- Approbation du compte-rendu synthétique de la précédente réunion du Conseil scientifique ;
- Compte-rendu d'une visite d'un Géoparc, en Espagne
- Programme des prochaines Rencontres scientifiques : finalisation ;
- La lettre du Conseil scientifique n°4 sur le Valier : finalisation ;
- La lettre du Conseil scientifique sur la forêt de Sainte-Croix-Volvestre : finalisation ;
- Présentation par le PNR des Grands Causses et son Conseil scientifique d'une grille d'évaluation multicritères des projets sensibles soumis à avis du PNR ;
- Avancement du projet sur les retombées économiques de la marque Parc par Stéphane CAPRICE ;
- Points divers.

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Florence GUILLOT.

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

COMPTE-RENDU D'UNE VISITE DU GEOPARC DU SOBRARBE EN ESPAGNE

Alain MANGIN informe les membres du Conseil scientifique qu'il a fait le déplacement jusqu'à Ainsa, en Sobrarbe en Aragon, en compagnie d'André ROUCH, le Président du PNR, Matthieu CRUEGE, Sophie SEJALON et Isabelle CAMBUS. Le label Géoparc est un label européen, venu des français et reconnu par l'UNESCO. Il existe 54 Géoparc aujourd'hui. Pour devenir Géoparc, les modalités sont les mêmes que pour un PNR : il faut faire un diagnostic précis des sites géologiques et minéralogiques d'intérêt, et écrire une Charte prévoyant la mise en valeur de ces sites et engageant la collectivité sur leur préservation. Le respect de cette Charte est contrôlé tous les 3 ans. Un Géoparc nécessite également une gestion scientifique (Conseil scientifique).

Les contraintes liées à un Géoparc : la vente de matériel géologique est interdite. Chaque année, chaque Géoparc doit organiser des animations, conférences, expositions... dans le cadre de la semaine du réseau européen des Géoparc qui a lieu au mois de juin.

Le Géoparc du Sobrarbe a mis en place un centre d'interprétation de la géologie qui accueille 10 000 visiteurs par an. Ce centre d'interprétation est complété de panneaux d'interprétation sur plusieurs sites du Géoparc.

Principales remarques issues des discussions :

Florence GUILLOT témoigne de son expérience des Géoparc en Chine : en terme de valorisation, seul l'aspect géologie est traité sur les tables d'interprétation..., or il serait plus intéressant, dans le cadre d'un PNR, de traiter l'aspect « lecture des paysages » certes par la géologie mais également par l'humain qui a façonné les paysages. Elle précise par ailleurs qu'en Espagne, les sites d'interprétation ont beaucoup plus de succès qu'en France.

Emmanuel MENONI se dit intéressé par l'idée d'un Géoparc et le travail de valorisation de sites sur les relations géologie/hommes/habitats/espèces.

LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LE MASSIF DU MONT-VALIER

Une lecture est faite en séance du projet de lettre scientifique sur le massif du Mont-Valier. Les corrections sont notées en direct. Cette lettre sera publiée en juillet, diffusée en même temps que la lettre aux partenaires.

LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LA FORET DE SAINTE-CROIX-VOLVESTRE

Elodie ROULIER présente le projet de lettre scientifique sur la forêt de Sainte-Croix-Volvestre.

Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé de mieux expliquer le diagramme palynologique par une légende commentée et de l'agrandir pour rendre le diagramme plus lisible.

Il est également demandé de supprimer les aspects méthodologiques pour que cette lettre soit faite sur le même modèle que les lettres précédentes.

QUATRIEMES RENCONTRES AVEC LES SCIENTIFIQUES DU PNR

Sophie SEJALON présente le programme des prochaines rencontres qui n'a pas évolué depuis la dernière réunion (Cf. PJ).

Elle fait un appel à bonnes volontés pour la fourniture de photos de forêts de qualité pour illustrer le programme et les affiches des Rencontres avec les scientifiques.

André ROUCH souhaiterait que le PNR des Pyrénées Catalanes se déplace avec un élu pour présenter le projet de scierie intercommunale.

PRESENTATION PAR LE PNR DES GRANDS CAUSSES (FREDERIQUE NEGRE, DIRECTRICE ET JEAN-FRANCOIS RAYMOND, CHARGE DE MISSION) ET SON CONSEIL SCIENTIFIQUE (JACQUES RICARD ET CHARLES GILLET) D'UNE GRILLE D'EVALUATION MULTICRITERES DES PROJETS SENSIBLES SOUMIS A AVIS DU PNR

Frédérique NEGRE présente la démarche du PNR des Grands Causses (PNR créé en 1995) dont l'idée de départ était de savoir quelle valeur monétaire attribuer aux écosystèmes dans le cadre de projets d'aménagement susceptible de les détruire.

Cette question posée en Conseil scientifique a, petit à petit, évolué vers la construction d'un outil d'aide à la décision (appelé Matrice SCORE) à destination des élus sur les projets d'aménagement qui leur sont soumis pour avis. Le produit présenté en séance n'est pas fini : il est en phase de test sur les années 2013-2014. Charles GILLET présente l'outil dont l'objectif est d'équilibrer la balance entre ce qui a de la valeur et ce dont la valeur n'est pas quantifiable de façon à contrecarrer l'expression selon laquelle « tout ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur ». Ainsi, l'objectif est de passer d'une approche affective à une approche rationnelle par une analyse multicritères des projets en identifiant réellement les forces et les faiblesses du projet.

La matrice SCORE apporte autant de poids à l'aspect technique qu'à l'aspect politique dans la mesure où les élus du PNR définissent les pondérations qu'ils veulent accorder à chaque item (appelé « capital »). Sont définis 5 items (ou « capitaux ») :

- le capital naturel décrit ci-après,
- le capital technique : moyens de production, investissement, entretien, lutte contre les pollutions... : mesuré au travers d'un questionnaire au porteur de projets),
- le capital humain : main d'œuvre, emplois directs générés, formation...
- le capital social : cohésion économique, liens entre individus, solidarité, identité territoriale, conflits d'intérêts...
- le capital institutionnel : gouvernance, label, normes...

Le principe : à chaque projet, est attribuée une note sur 100.

Si la note est >60 : le projet reçoit un avis favorable

Si la note est <40 : le projet reçoit un avis défavorable

Si la 40 < note < 60 : il y a discussion sur les facteurs d'amélioration du projet avec le pétitionnaire.

Chaque item (ou « capital ») est découpé en plusieurs critères. Par exemple, le capital naturel est décomposé en critères suivants : air/eau/sol/Faune-Flore/Milieus/Fonctionnalité/Paysage.

Concernant les items faune, flore et milieux, l'impact du projet est mesuré au travers de la présence d'espèces ou habitats indicateurs (patrimoniaux ou parapluies). Pour chacun de ces habitats ou espèces indicateurs présents sur le site du projet, on mesure, au travers de l'étude d'impact, si l'impact sera temporaire ou permanent et s'il générera des destructions ou des dérangements. Sont également identifiées les périodes optimum de réalisation des travaux pour éviter le dérangement des espèces.

L'objectif d'une telle démarche est d'appréhender le projet de manière binaire (oui/non) de façon à ce que l'avis final soit réellement structuré et motivé. Un des freins de la démarche est le manque de données au préalable (notamment le manque de données naturalistes).

L'impact économique du projet est mesuré au travers d'un questionnaire envoyé à l'entreprise.

Principales remarques issues des discussions :

Certains membres du Conseil scientifique sont surpris de constater que l'affect des populations locales n'ait pas été pris en compte et que cet outil, à tout vouloir objectiver, tend à éliminer la conflictualité et la discussion. Il est proposé d'ajouter un travail d'enquête de terrain pour connaître l'avis des habitants et de travailler en termes d'avantages/inconvénients plutôt qu'en note. Certaines personnes reprochent également l'aspect « usine à gaz » de l'outil et le temps que chaque chargé de mission doit investir pour remplir la grille qui le concerne.

André ROUCH se dit intéressé par l'outil, en tant que membre de différentes commissions ayant des avis à rendre sur de multiples dossiers.

Emmanuel MENONI indique que ce type d'outil a été utilisé par les forestiers : il a permis d'éviter les conflits sans pour autant gommer les discussions.

Frédérique NEGRE précise que l'objectif de la matrice est de gommer la subjectivité dans le processus de décision mais pas celle de la population. Elle rappelle par ailleurs que ce sont les élus qui pondèrent les différents « capitaux » et que c'est par ce biais-là qu'ils apportent la dimension politique à l'outil.

Sophie SEJALON propose de rediscuter, lors du prochain Conseil scientifique, de l'opportunité de se saisir (ou pas) de cette matrice.

POINT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LES RETOMBÉES ECONOMIQUES DE LA MARQUE PARC PAR STEPHANE CAPRICE

Stéphane CAPRICE présente l'état d'avancement de son travail sur les retombées économiques de la Marque Parc à partir de critères d'évaluation économiques. Il explique qu'un travail similaire à la matrice SCORE (en beaucoup moins lourd) a été mis en place par des chercheurs de l'Ecole d'agriculture de Bordeaux qu'il souhaiterait inviter lors de la prochaine réunion du Conseil scientifique. Il s'agit d'une analyse multicritères de la durabilité des labels, marques...

POINT DIVERS

La date du prochain Conseil scientifique est prévue le jeudi 12 septembre à 09h30 à Montels.